

Sauvillers Mongival

infos



> page 2
Budget et fiscalité
2015



> page 3
La suite des travaux
2015



> page 4
«Sauvillers
d'autrefois» : Les
faits d'armes du 87^e
régiment d'infanterie



Edito

Gilles Peltiez
Maire de Sauvillers

Adopté le 16 juillet 2015 par le Sénat et l'Assemblée Nationale, le 3^e volet de la réforme territoriale est en marche. Plus connu sous le nom de Loi Notré (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), cette réforme prévoit la restructuration des collectivités communales et intercommunales inférieures à 15 000 habitants d'ici le 1^{er} janvier 2017.

Pour continuer d'exister, ces structures devront fusionner entre-elles jusqu'à atteindre le seuil légal.

En conséquence, notre paysage local administratif et politique, va être totalement bouleversé dans les mois à venir. Notre communauté de communes (Val de Noye) ou encore notre syndicat communal d'eau potable, seront ainsi amenés à disparaître au profit d'établissements plus importants.

Je m'interroge quant au manque de bon sens de cette Loi qui est appliquée à marche forcée aux élus. Elle omet de respecter les principes essentiels que sont la maîtrise des coûts et la proximité des services en créant de nouvelles «usines à gaz».

Je vous souhaite une bonne lecture de ce 4^e exemplaire de votre bulletin communal.

Création d'un site internet pour les sauvillois

www.mairie-sauvillers-mongival.fr



Le tout premier site internet de la commune vient d'éclorre. Il est le fruit d'un travail mené par votre équipe municipale avec le support technique de Somme Numérique qui prend à sa charge l'hébergement du site et le nom de domaine (l'adresse du site).

Créé et géré en interne, ce nouvel outil de communication vous permettra de connaître toute l'actualité de la commune. Notez bien l'adresse à saisir dans votre navigateur internet :

www.mairie-sauvillers-mongival.fr



Outre la traditionnelle page de présentation des membres du Conseil Municipal, vous y trouverez les horaires d'ouverture de la mairie, du site de déchets verts de la commune, ou encore de la déchetterie d'Ailly sur Noye. Des renseignements concernant les différentes démarches administratives de notre quotidien seront également disponibles sur le site.

Compte-rendus de Conseil en ligne

Fini les lectures sous la pluie des compte-rendus de Conseil devant la mairie. Désormais, vous avez la possibilité de les lire sur Internet. Pour cela, rendez-vous à la rubrique « Les publications » et choisissez parmi les comptes-rendus de Conseils Municipaux ou encore les bulletins «Sauvillers Infos».

Zoom Budget et fiscalité 2015

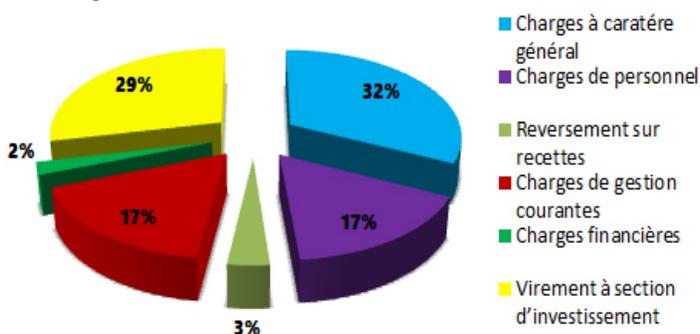
Le budget primitif voté par le conseil municipal le 20 Avril 2015 s'élève à 208 601 € parmi lesquels 26 % seront consacrés aux investissements dans la commune. Voici les grandes lignes des prévisions de dépenses budgétaires pour l'année 2015.

Commune de Sauvillers Mongival : 208 601 €

Dépenses de fonctionnement BP 2015 : 153 901 €

- Charges à caractère général : 49 592 €
- Charges de personnel : 25 300 €
- Reversement sur recettes : 5 210 €
- Charges de gestion courante : 26 450 €
- Charges financières : 3 550 €
- Virement à section d'investissement : 43 799 €

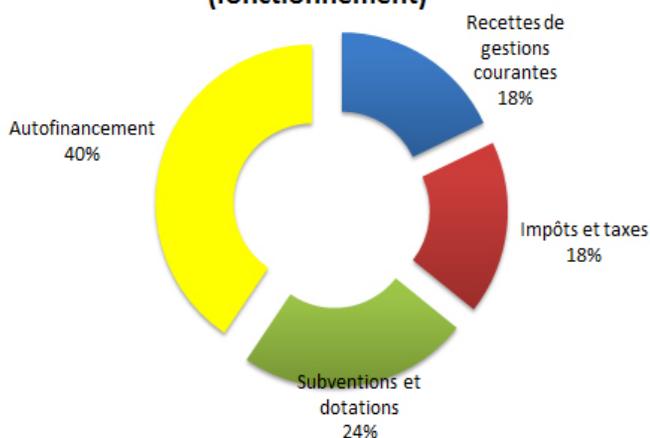
Dépenses de fonctionnement 2015



Recettes de fonctionnement BP 2015 : 153 901 €

- Produits de gestion courante : 27 610 €
- Taxes et impôts : 27 420 €
- Dotations, subventions et participations : 36 547 €
- Résultat antérieur reporté : 62 324 €

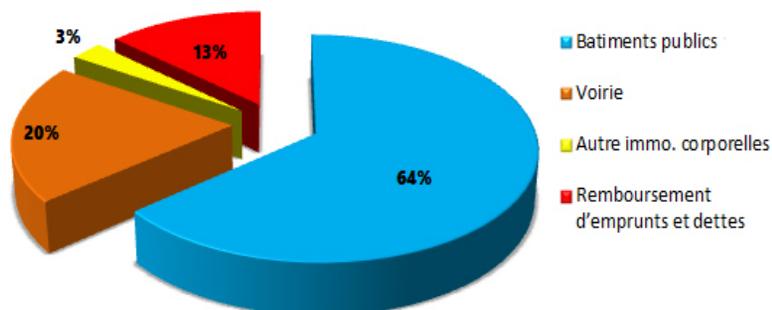
Plan de financement du budget 2015 (fonctionnement)



Dépenses d'investissement BP 2014 : 54 700 €

- Immobilisations corporelles : 47 500 €
dont :
--> Bâtiments publics : 35 000 €
--> Voirie : 11 000 €
--> Autres immo. corporelles : 1 500 €
- Remboursement d'emprunts et dettes : 7 200 €

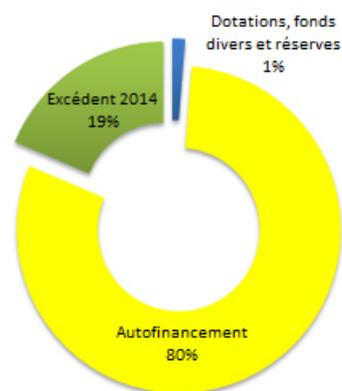
Dépenses d'investissement 2015



Recettes d'investissement BP 2015 : 54 700 €

- Dotations et fonds divers : 700 €
- Autofinancement : 43 799 €
- Résultat antérieur reporté : 10 201 €

Plan de financement du budget 2015 (Investissement)



Service des eaux : 71426 €

Dépenses d'exploitation : 19 465 €

- Charges à caractère général : 13 680 €
- Atténuation de produits : 2 500 €
- Charges financières : 650 €
- Dotation aux amortissements : 2 635 €

Dépenses d'investissement : 11 842 €

- Immobilisations corporelles : 7 762 €
- Emprunts : 2 000 €
- Opération d'ordre : 2 080 €

Zoom Impact de la baisse des dotations de l'état

La baisse des dotations de l'état aux collectivités territoriales est une réalité. La perte pour notre commune est estimée à 5 669 € d'ici l'année 2017.

Les dotations sont des recettes versées par l'Etat aux collectivités territoriales (mairies, communautés de communes...). La plus importante est la dotation globale de fonctionnement plus connue sous le terme DGF.

En moyenne, la DGF représente une recette d'environ 17 000 € par an dans le budget communal. Elle correspond à environ 20% des recettes de notre commune.

Depuis 2013, l'Etat a amorcé une baisse significative des dotations versées aux collectivités.

Le manque à gagner pour la commune est estimé à 5 669 € cumulés d'ici 2017, soit une perte moyenne de 1890 € par an.

Cette perte pose le problème de l'équilibre budgétaire de la commune dans les années

à venir.

Le Conseil Municipal sera probablement amené à se positionner entre un net ralentissement des investissements et autres travaux et/ou une hausse des taux d'imposition, qui serait clairement malvenue dans le difficile contexte économique que nous traversons...

Rappel des taux d'imposition votés pour 2015 :

Taux d'imposition identiques à l'année 2014:

Taxe d'habitation : 10,73 %

Taxe foncière (bâti) : 2,79 %

Taxe foncière (non bâti) : 15,58 %

Cotisation foncière des entreprises : 11,54 %

Agenda

Remerciements pour la cérémonie du 11 Novembre 2015

L'ensemble du Conseil Municipal remercie chaleureusement les personnes qui ont commémoré l'anniversaire de l'armistice ce 11 novembre 2015. Remerciements également aux enfants qui ont déposé une gerbe de fleurs sur le monument aux morts.



Elections régionales 2015

Les élections régionales se dérouleront les 6 et 13 décembre 2015. Les bureaux de vote seront assurés en mairie de 8h00 à 18h00.

Arbre de Noël 2015

Le traditionnel arbre de Noël se déroulera le dimanche 13 décembre 2015 à 15h00. La visite surprise du Père Noël est attendue dans l'après-midi.

Campagne de dératisation

Nous vous rappelons que des sachets de dératisation sont toujours à votre disposition en mairie. Vous pourrez venir gratuitement vous approvisionner aux heures de permanence.

Etat civil

Bienvenue aux nouveaux habitants

Monsieur et Madame OSSART/JEANNOT et leurs enfants

Monsieur et Madame FRANCOIS et leurs enfants

Monsieur et Madame DUBUS/BUTTENAERE

Décès

VASSAUX Philippe, décédé le 25/05/2015

KOVAC Lucien, décédé le 02/06/2015

CHOJNACKI Stéphan, décédé le 25/09/2015

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles.

Actualités Les travaux continuent



Rénovation des menuiseries de l'école fin octobre 2015

Pendant les vacances scolaires de la Toussaint, d'importants travaux ont eu lieu à l'école.

En effet, toutes les menuiseries ont fait l'objet d'un remplacement. Le préau a également été fermé pour le rendre fonctionnel et utilisable dans le cadre des TAP.

Pour ces travaux, la commune a bénéficié d'une aide exceptionnelle de 50% de subventions (30% de l'Etat et 20% du Conseil Départemental). Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Sauvilloise «Fenêtres Ouvertes».

Dans le même temps, le Conseil Municipal a voté pour faire élaguer l'ensemble des chemins communaux. Après consultation, l'entreprise

BOULLANGER de Chirmont a été retenue pour cette prestation pour un montant de 192 € TTC.

Une seconde taille est également envisagée pour le printemps 2016.

Par ailleurs, de travaux sont prévus pour colmater une nouvelle fuite dans la toiture de l'église. Plusieurs devis sont en cours. Les travaux pourraient donc débuter rapidement.



Elagage des chemins communaux en novembre 2015

Rappel

Démarrage prévisionnel des travaux pour l'amélioration du débit Internet à partir du 30/11/2015

Bon à savoir « L'annuaire des entreprises implantées à Sauvillers »

DAVAUX espaces verts
Aménagement paysager
11 rue Raoul BARBIER
03.22.35.01.46

FENETRES OUVERTES
Menuiserie bois PVC
15 rue Raoul BARBIER
03.22.45.03.89 et 06.31.14.13.83

TRANSPORTS CHABAILLE PERE ET FILS
Société de transport
17 rue d'AUBVILLERS
03.22.35.00.10

LEFEBVRE Antoine
Multi-services
5 rue d'AUBVILLERS
03.22.35.01.41

LABECKI Luc
Cannage rempaillage
5 rue du 87^{ème} RI
03.22.35.00.59

EURL SAUVILLERS MONGIVAL
TAXI
15 rue d'AUBVILLERS
03.22.22.01.75 et 06.78.46.99.39

Ainsi que la nouvelle entreprise :

ESPRIT RENOVATION
Rénovations intérieures et
extérieures
MUSEUX Dylan
14 rue Raoul BARBIER
06.81.83.47.10

Souvenirs Sauvillers d'autrefois



**Baptisée en 1940, une rue rend hommage au 87^{ème} régiment d'infanterie, savez-vous pourquoi ?
Retour sur les faits d'armes du 87^{ème} RI qui a marqué à jamais l'histoire de Sauvillers.**



Les faits d'armes du 87^{ème} Régiment d'infanterie sont très méconnus. C'est pourtant le bataillon qui libéra SAUVILLERS MONGIVAL en 1918.

Depuis 1940, une rue du village porte son nom et une plaque commémorative fut érigée à coté de l'église en 1959.

Voici son histoire d'après la publication de Xavier ANTOINE «Historique du 87^{ème} RI».



Relevé à Verdun, après avoir lutté tout l'hiver 1917 contre l'eau et la boue, dans un secteur où les nuits étaient souvent agitées, le 87^{ème}, qui est depuis le 05 mars 1918 commandé par le Lieutenant-Colonel COUR, arrive dans la Somme, sur le plateau de LOUVRECHY en Avril 1918.

Les Allemands viennent d'être arrêtés, les lignes adverses sont simplement jalonnées. En trois mois, le secteur du régiment est remarquablement organisé : réseau,

tranchées, boyaux et abris forment une position solide. Les villages de SOURDON, THORY et le bois de MONGIVAL tenu par le régiment reçoivent leur bon compte d'obus et il est à noter que les bombardements par obus toxiques sont fréquents.

Après ces trois mois de travail soutenu et de défense active, le 87^{ème} passe à l'attaque et remporte un magnifique succès, le régiment sort de SOURDON, le soir du 22 juillet 1918, pour venir se placer dans les tranchées de première ligne entre THORY et SAUVILLERS. Le 23 juillet 1918, à 05h30, les vagues d'assaut s'élancent à la suite d'un tir de barrage.

Le bataillon commandé par le Commandant de COUESBOUC s'empare du bois des Arrachis et enlève ensuite par une manœuvre hardie, une ligne de résistance garnie de mitrailleuse, il sera grièvement blessé au cours de cette action.

Le bataillon PETER, par un violent combat, au cours duquel le Capitaine de FONTMERVAULT trouva la mort en s'élançant à la tête de sa Compagnie sur un nid de mitrailleuses, chasse l'ennemi de SAUVILLERS MONGIVAL. Cette bataille est unique car ce fut la seule fois de la guerre où des chars anglais opérèrent avec une infanterie d'accompagnement et un commandement Français. Les 3 sections de tanks anglais ont facilité énormément la tâche du régiment, la plupart des tanks

furent détruits mais leur mission était pleinement accomplie.

Plusieurs centaines d'hectares de terre Française furent reprises, 250 prisonniers capturés, dont 6 officiers, 2 canons de 77 et 41 mitrailleuses, tel fut le bilan de cette journée.

Le régiment obtient alors sa seconde Citation à l'ordre de l'Armée et le droit au port de la Fourragère aux couleurs de la croix de Guerre lui est conféré.



Sauvillers-Mongival infos

Mairie

Place publique
80110 Sauvillers Mongival
Téléphone / Fax : 03 22 35 00 46

mairie.sauvillers-mongival@orange.fr

Directeur de la publication : Gilles PELTIEZ
Rédacteur en Chef : Gilles PELTIEZ
Rédacteurs : Christophe PELTIEZ - Nicolas ROGER - Vincent WABLE
Réalisation et mise en page : Nicolas ROGER
Crédits photos : Christophe PELTIEZ - Gilles PELTIEZ - Nicolas ROGER - FOTOLIA

Impression : imprimé par nos soins
Imprimé à 120 exemplaires